











COMMUNIQUE DE PRESSE

Visite de la base de loisirs de Saint Germain des Fossés dans le cadre de la journée d'installation du comité du Massif central le 5 avril 2024 à Vichy

Le Massif central est le plus grand des massifs français avec 85 000 km² (l'équivalent de l'Autriche). Il concerne 4 régions (Auvergne-Rhône-Alpes, Bourgogne-Franche-Comté, Nouvelle Aquitaine et Occitanie) et s'étend sur tout ou partie de 22 départements (de l'Yonne au nord à l'Aude au sud et du Rhône à l'est à la Haute-Vienne à l'ouest).

Comme l'ensemble des six massifs de montagne français (Alpes, Corse, Jura, Massif central, Pyrénées, Vosges), la loi montagne de 1985, modifiée en 2016, l'a doté de moyens pour un développement équitable et durable :

- des comités de massif (un par massif), véritables parlements de la montagne, représentant l'ensemble des acteurs du massif et définissant les objectifs et les actions à mener pour le développement, l'aménagement et la protection du massif ;
- de financements spécifiques de l'Europe, de l'Etat, des Régions et des Départements pour accompagner ce développement. Pour le Massif central, ces programmes de massif sont dotés pour la période 2021-2027 de 256M€ pour permettre le financement de projets ambitieux et porteurs de changement, répondant aux priorités du Massif central : préserver et valoriser nos ressources naturelles, dynamiser nos filières économiques et amplifier l'attractivité de nos territoires.

Madame la Préfète Buccio, préfète de la région Auvergne-Rhône-Alpes a installé, le 5 avril à Vichy, avec Brice Hortefeux reconduit lors de cette installation à la fonction de co-président du comité de massif, le nouveau comité du Massif central pour la mandature 2024-2030. Ses 89 membres désignés fin 2023 auront pour chantier prioritaire en 2024 l'élaboration du plan stratégique d'adaptation au changement climatique du Massif central. Ce plan définira les grandes orientations souhaitées par cette instance à l'horizon 2050. Ce cap constituera le cadre de mobilisation des crédits de massif pour la prochaine programmation (après 2027).

Cette réunion a été l'occasion de présenter l'avancement des travaux d'élaboration de ce plan, de présenter des projets et réflexions en cours dans le massif autour, notamment, des grandes filières du Massif central : agriculture, filière bois, thermalisme mais aussi des enjeux d'attractivité et de mobilité sur le territoire.

Cette journée Massif central s'est poursuivie par la visite par les deux co-présidents du comité de massif, de la base de loisirs de Saint Germain des Fossés financée dans le cadre du plan national Avenir Montagnes. Ce plan a permis de soutenir plus de 250 projets d'investissement pour le développement et la transition du tourisme dans le Massif central, à hauteur de 83 M€ à parité Etat Régions. 11 projets ont ainsi été financés dans l'Allier pour un montant total de 9,9M€ d'aides. Ces projets contribuent à la diversification touristique.

L'aménagement de la base de loisirs de Saint-Germain-des-Fossés est un projet d'un montant total de 2,9 M€. Il a bénéficié du plan de financement suivant :

Conseil départemental de l'Allier : 960 000 €

• Etat: 870 000 €

Vichy communauté : 580 000 €

Commune de Saint Germain des fossés : 490 000 €.

C'est un des 4 projets portés par Vichy communauté financés dans le cadre d'Avenir Montagne. Il s'inscrit dans la stratégie de développement du tourisme de pleine nature portée par Vichy communauté qui est une des 18 territoires du Massif central lauréats en 2023 de l'appel à projets Pôle de pleine nature du Massif central. Vichy communauté bénéficie, à ce titre, du financement par l'Etat, de moyens d'animation pour le développement des activités et sports de pleine nature au service de ses habitants et des touristes.

CONTACTS PRESSE

Cabinet de la préfète coordonnatrice du Massif central

Fabien DESPINASSE Tél: 07 86 85 61 42

Mél: <u>pref-communication@rhone.gouv.fr</u> Préfecture du Rhône - 69003 Lyon Cedex 03 Standard : 04.72.61.61.61 – <u>http://www.rhone.gouv.fr</u>



@prefetrhone



Préfecture Auvergne-Rhône-Alpes



prefet_69

Vichy Communauté

Christel DEBOUT-TOMCZAK Tél : 06 24 60 62 88

Mél : <u>c.debout@vichy-communaute.fr</u> Hôtel d'agglomération – 03200 Vichy

Standard: 04.70.96.57.00 - <u>www.vichy-communaute.fr</u>



@vichy communaute



Vichy Communauté